

L'Arc Mosellan refuse de prendre la compétence mobilité

Lors du dernier conseil communautaire de l'Arc mosellan, à Buding, décision a été prise de ne pas prendre la compétence mobilité de suite. Le président souhaite se donner le temps de travailler sur le dossier avant de se lancer.

Par Sabrina FROHNHOFER

RL 28 Mars 2021



La compétence mobilité est d'actualité pour les intercommunalités. Mardi, l'Arc mosellan a décidé de se donner le temps avant de la prendre. Photo RL /Pierre HECKLER

La loi d'orientation des mobilités de 2019 oblige les communautés de communes à se prononcer avant le 31 mars sur la prise de compétence mobilité. Mardi soir, lors du conseil de l'Arc mosellan, les délégués communautaires ont eu à s'exprimer sur cette option. « Si on ne se décide pas, ce sera rétrocedé à la Région », a expliqué Pierre Tacconi, vice-président. Ce sont vingt-trois communes qui sont concernées par ce changement. Trois en l'occurrence Bertrange, Stuckange et Guénange étant déjà rattachées au Smitu. « Nous avons trois hypothèses : soit prendre la compétence, soit ne pas la prendre, soit la prendre et adhérer au Smitu pour l'ensemble du territoire. »

Participation citoyenne imaginée

Une chose est sûre, il faut améliorer la mobilité des habitants, la demande est forte. « Mais il est nécessaire de définir des projets, a affirmé le président Arnaud Spet. Là, on nous force la main, on nous impose une compétence. Il est essentiel de travailler avec méthode, de définir des moyens et de lancer une démarche participative et citoyenne. J'aimerais que l'on soit pragmatique. »

Et d'énumérer quelques pistes à l'étude : « On peut envisager un parking de covoiturage du côté de Guénange ou de Bertrange, nous avons aussi des lignes ferroviaires. Pour le moment, le dispositif de transport en commun fonctionne. Je pense qu'il faut se donner le temps d'en discuter avec le Smitu, Moselle Nord +, la Région et nos habitants. C'est une question importante pour notre territoire. »